

Escale 1 – Qui sont les monstres mythologiques ?

Texte p. 15 – Scylla

La magicienne Circé avertit Ulysse des dangers qui l'attendent. Pour en savoir plus sur la rencontre de Circé et d'Ulysse, rendez-vous p. 20.

« Après l'île des sirènes se dressent deux hauts rochers et les vagues s'écrasent avec grand fracas contre eux. Jamais les oiseaux ne volent au-delà. Jamais aucun bateau qui les a approchés n'en a réchappé. Voici à quoi ressemblent ces deux rochers. Le premier est si haut qu'il touche
5 le ciel et qu'il est sans cesse entouré d'un brouillard bleu. La roche est si haute et si lisse qu'un mortel ne pourrait y monter, même s'il avait vingt bras et vingt pieds. Au milieu du rocher se trouve une caverne noire dont l'entrée est tournée vers les Enfers. Un homme dans la force de la jeunesse ne parviendrait pas, de son bateau, à lancer une flèche dans
10 cette caverne profonde. C'est là qu'habite Scylla, dont la voix rugissante est aussi forte que celle d'un jeune lion.

C'est un monstre prodigieux et effrayant même pour un dieu. Scylla a douze pieds difformes, et six longs cous sortent de son corps. À chaque cou est attachée une tête horrible, et, dans chaque gueule, il y a une
15 triple rangée de dents épaisses et nombreuses. Scylla est plongée dans la caverne jusqu'à la taille. Mais elle étend ses têtes à l'extérieur, et regardant autour du rocher, elle attrape les dauphins, les chiens de mer

et d'autres monstres innombrables. Aucun marin n'a pu se vanter d'être
passé auprès d'elle sain et sauf : chaque tête enlève un homme hors du

20 navire et le dévore. »

[...] *Lorsque Ulysse demande à Circé comment vaincre Scylla, elle lui répond :*

« Malheureux ! Tu penses donc encore à combattre ! Ne céderas-tu

jamais, même aux dieux immortels ? Scylla n'est pas une mortelle : c'est

une calamité immortelle, redoutable, sauvage et cruelle : aucune possibilité

25 d'attaque, aucune de défense. La meilleure stratégie est la fuite ! »

Homère, *L'Odyssée*, extrait du chant XII, VIII^e siècle avant J.-C.,

trad. d'après Leconte de Lisle, © Nathan, 2024.